ROUBAIX

LES FUNÉRAILLES DE M. LÉON WANTE

Les funérailles de M. Léon Wante, représentant à Paris de la maison Lestienne frères et fils de Roubaix, ont eu lieu cet après-midi au milieu d'une grande affluence. De nombreuses couronnes parmi lesquelles on remarquait celles offertes par la maison Lestienne, par l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Institut Turgot, la Roubaisienne, l'Association des Arts Industriels, etc., précédaient le convoi.

MM. Georges Lestienne de la maison Lestienne frères et fils, Pievsavx et Vanspeputte de la Roubaisienne, Dubourcq et Dannette, de l'Institut Turgot, et amis intimes du défunt, Florquin, de l'Ecole des Arts Industriels tenaient les coins du poêle.

De nombreuses délégations de la maison de commerce et des diverses sociétés citées plus haut étaient présentes ainsi que M. Hennequant, président de la Fédération de Roubaix, et M. [illegible], directeur de l'Institut Turgot.

Au cimetière, M. Gaston Dubureq, président de l'Amicale de l'Institut Turgot, prononce le discours suivant :

Messieurs,

La mort, cette terrible faucheuse, vient implacablement de ravir, à l'affection des siens et à la sympathie de tous, un des meilleurs de notre grande famille turgotine. C'est avec une profonde émotion que je viens, au nom de l'Association amicale des Anciens élèves de l'Institut Turgot, remplir la pénible mission d'adresser le suprême adieu à ce cher disparu, qui fut pannonellement un de nos meilleurs amis.

Léon Wante fut, dans notre grande association, un des collaborateurs précieux de notre comité, un des pionniers qui travaillèrent activement pendant de notre prospérité. Il fut notre secrétaire-adjoint, il a rendu, pendant de nombreuses années et à la satisfaction de tous, des services très appréciables. C'était un propagateur ardent des grands principes de solidarité ; son attachement et son dévouement à notre œuvre en sont les garanties irréfutables. Si par suite de son départ à Paris, malheureusement il ne marquait plus à l'effectif de notre comité, moralement, nous le comptions des nôtres, et ce fut toujours avec le plus grand empressement qu'il répondait à la mission délicate de représenter notre association dans les amicales sœurs parisiennes. Que son dévouement serve d'exemple aux futures promotions, que son grandeur d'âme, son caractère droit et ouvert lui valurent l'estime générale de ces trois grandes phalanges : Institut Turgot, Roubaisienne, Arts Industriels.

Doué d'un large esprit d'initiative, d'assimilation, de grandes aptitudes et connaissances commerciales, ce cher ami avait su conquérir un poste de confiance à Paris où il représentait la firme Lestienne Frères et Fils, et ses patrons n'eurent toujours qu'à se louer de ce représentant modèle, modèle aussi toutes les vertus. Nous adressons à ces Messieurs, un témoignage de reconnaissance pour la délicatesse et le tact parfait avec lesquels ils ont traité notre regretté camarade durant sa maladie.

D'ailleurs, tous ceux qui l'ont approché, ont pu apprécier la richesse de ses sentiments, sincère et généreux, bon et sympathique par excellence, obligeant à l'extrême, tel était celui que nous pleurons aujourd'hui. Son souvenir restera impérissable parmi nous. Puissent ces marques de profonde amitié, adoucir la douleur de sa noble épouse, de ses chers vieux parents et de sa famille entière, si éprouvée par cette séparation aussi cruelle que prématurée. Qu'ils reçoivent l'hommage de nos plus vives sympathies.

Adieu, mon cher Léon, adieu ! Ta mémoire restera à tout jamais, gravée au plus profond de notre cœur.

Après quelques mots d'adieu de MM. G. Lestienne et Pievsaux, l'assistance se retire, profondément émotionnée.

Soldes avant inventaire. — Galeries Lilloises, rabais considérables sur les marchandises dont l'écoulement immédiat est décidé. 45032

LA PREMIÈRE SORTIE DE LA SECTION MILITAIRE DES ASSOCIATIONS LAÏQUES DE ROUBAIX

La première sortie de cette section, de fondation encore si récente, a eu lieu hier matin. 150 jeunes gens formées en 7 sections, sous le commandement général de M. G. Schuler, sous-lieutenant de réserve, ont effectué une marche de 20 kilomètres environ. Partis à 7 h. 45 de la place du Travail, nos fidèles troupiers sont rentrés à Roubaix à 11 heures en excellent état et ayant supporté très gaillardement cette première épreuve. La dislocation eut lieu au boulevard Gambetta. On a beaucoup admiré la tenue déjà martiale de ces jeunes gens et on ne peut qu'adresser de sincères félicitations à tous les instructeurs, dont le dévouement complaisant désintéressé n'en est que plus méritoire. Une souscription est actuellement ouverte pour l'achat d'uniformes. Nous espérons que nos concitoyens voudront appuyer de leur obole cette œuvre hautement patriotique.

A LA ROUBAISIENNE

Une cérémonie intime réunissait, vendredi soir en leur local, les membres de notre société municipale de gymnastique. Les anciens avaient tenu à témoigner, par une manifestation sympathique et leur gratitude à leur nouveau président M. Alfred Motte, dont on fêtait la présentation officielle. Dès qu'il parut, accompagné de M. Albert Motte, son père, les gymnastes, sous la direction de M. Piesvaux, vinrent en bon ordre se ranger autour du drapeau. M. Henri Lepaul, vice-président, remplaçant M. Charles Wehl, empêché par un deuil récent, souhaite la bienvenue à M. Alfred Motte. Vous avez devant vous, dit-il, nos pupilles qui représentent l'avenir de la société ; à vos côtés, notre section militaire et nos adultes qui en constituent le présent et sur lesquels vous pourrez toujours compter pour maintenir haut et ferme le drapeau que nous vous confions. Autour de vous, nos anciens si dignement représentés par MM. Clément Florin, Jean Cordonnier et Henri Vancke, qui pour eux-mêmes le passé glorieux de la Roubaisienne.

Par l'affabilité de votre caractère, vous avez conquis l'amitié des membres du comité et nous sommes persuadés que votre égide, votre phalange verte s'accroître encore sa réputation pourtant si enviée et s'ouvrir pour elle une ère nouvelle de prospérité.

M. Alfred Motte, en remerciant M. Lepaul, dit tous ses regrets à M. L. Moureux de le voir quitter une place pour laquelle il a tant de mérites par les services rendus et l'assure que la reconnaissance des sociétaires le suit dans sa retraite. Il tous les gymnastes pour le prévenir de tout ce qu'il le rendre service. Il engage les gymnastes à remplir sa tâche qui consiste à faire du bien, à faire aimer le régiment et rend justice à l'esprit de concorde et de camaraderie qui assurent leur force. Il dit en joie de se trouver en 1904 à une société représentant l'élite de la jeunesse de Roubaix et dont les sorties sont autant de victoires dont l'honneur rejaillit sur tous les concurrents. Au congrès de Paris, ajoute-t-il, M. Cazalet, président de l'Union de France, a qualifié la Roubaisienne de « plus beau fleuron de la couronne de l'Union ». Quand une réputation a été consacrée par des termes aussi élogieux, c'est encore la grandir que de savoir la maintenir. Il félicite les anciens d'avoir créé une œuvre aussi utile et conseillera tous ses efforts à rester fidèle à sa belle devise : « Pro Patria ».

En termes émus, M. Mouveux remercie le président des paroles aimables qu'il lui a adressées. Avec un parell successeur, on peut, dit-il, se retirer tranquille. Il engage les gymnastes à reporter sur M. Alfred Motte les affections qu'ils avaient pour lui. En une improvisation pleine de M. Clément Florin adresse un souvenir ému à la mémoire du président du comité qui fut la gaîté des guerres industrielles de la cité et dont la vie peut se résumer en ces mots : Travail, activité. Il se fait l'apologiste de la gymnastique qui est le sport des humbles et glorifie la vraie et franche camaraderie qui existe entre tous les membres d'une société, quelle que soit la situation sociale de chacun. Il rappelle que les sociétés de gymnastique qui se font le mieux la fusion des classes pour le plus grand bien de la Patrie.

M. Albert Motte remercie pour l'honneur rendu à la mémoire de son père. Il se dit heureux de l'honneur fait à son fils et félicite les gymnastes de savoir, après une journée de labeur trouver assez d'énergie et de courage pour s'adonner à une distraction aussi saine que patriotique. En aimant le drapeau du vieux société vous apprenez à aimer le drapeau de la France.

LE DERNIER TOUR D'UNE ACROBATE

Dimanche, vers 6 heures 3/4 du matin, passant rue de Lorraine, les agents Malinquin et Vandenbrande trouvèrent sur le trottoir une femme morte de froid qu'ils transportèrent au poste de police du 1er arrondissement où M. le docteur Debonnaire devait constater le décès attribué à une congestion. Cette malheureuse, victime de la température, était vêtue de loques et avait dans la poche de ce qui lui servait de jupon, un acte de mariage au nom de Winterstein Jeannette, 60 ans, acrobate, née à Lyon, sans domicile fixe.

Le cadavre de Jeannette a été conduit à la morgue de l'Hôtel-Dieu et il sera examiné aujourd'hui par M. le docteur Bête, médecin légiste.

TOUJOURS LES MAUVAIS PAVÉS

Dimanche, vers 6 heures ½ du matin, en passant devant la brasserie Isner, rue du Tilleul, M. François Vandevoorde, 43 ans, demeurant à l'angle des rues Jean-Goujon et d'Hem, est tombé si malheureusement contre la bordure d'un trottoir qu'il resta étendu sur le sol, une jambe fracturée. Un docteur mandé en toute hâte pour lui donner des soins, l'a fait transporter à l'Hôtel-Dieu dans la voiture d'ambulance.

LA GARE N'EST PAS UN DORTOIR

Dimanche, vers deux heures du matin, en faisant une ronde, les agents de police Grimonpont et Vaneste, trouvèrent couché dans une des salles d'attente de la gare du Nord, le nommé Glyczynck Charles, 42 ans, ferrassier, sans domicile fixe.

Comme cet individu était en état de vagabondage, il a été arrêté et écroué au violon du 1er arrondissement. Il sera conduit aujourd'hui à Lille par les soins de la gendarmerie.

LES ECUMEURS DES GARES

Samedi un peu avant minuit, le sous-chef de service de la gare du Nord, informa les agents Grimonpont et Vaneste qu'un vol de bobines de laine venait d'être commis dans un wagon remisé en face du square Wibaux. Les agents firent immédiatement une battue dans le square et découvrirent dans la grotte : quarante bobines, plusieurs sacs vides et deux casquettes. Une enquête est ouverte par M. Laché, commissaire de police du 1er arrondissement.

VOLEURS MIS EN FUITE

Dans la nuit de samedi à dimanche, un veilleur de la gare, M. Sève, passait sur les voies, non loin du square Wibaux, quand il aperçut une bande de cinq à six individus aux allures louches, qui se dirigeaient vers une rame de wagons dans le but de dérober des linsus. Le veilleur se mit à crier au voleur tout en se sauvant dans la direction du poste du 1er arrondissement pour demander l'aide des agents.

Des recherches furent faites et l'on retrouva dans la rame plusieurs sacs de toile que les malfaiteurs avaient apportés, pour y mettre leur butin.

FAUX MONNAYEURS

Dans la soirée de samedi, un inconnu se présentait dans le magasin d'armes et de cycles de M. J. Gohy, 20, rue du Collège, et achetait un revolver. Pour le payer il donna au marchand une fausse pièce de vingt fr. qui fut refusée. L'acheteur sortit alors dans la rue rejoindre deux complices, puis rentra dans le magasin et donna à M. Gohy une autre pièce fausse qui fut également refusée.

Le marchand mit le client à la porte, mais ses camarades, venant à la rescousse, injurièrent M. Gohy et l'un d'eux braqua un revolver vers lui. Heureusement, arrivait un agent de police dont la vue seule mit en fuite les trois individus.

ARRESTATION D'UN INCULPÉ

Les agents Gaillet et Dujardin ont mis en état d'arrestation, dimanche matin, rue des Longues-Haies, le nommé Locmant Edouard, âgé de 20 ans, teinturier, demeurant rue de Tourcoing, cour Saint-Pierre, 1, inculpé d'infraction à un arrêté ministériel d'expulsion.

SAVON PARIS-MÉNAGE BLANCHEUR DU LINGE

CLUB HIPPIQUE

Les réunions de concours hippique sont fixées pour cette année aux 5 et 6 juillet.

Etat-Civil

NAISSANCE. — Suzanne Rodens, rue Pierre-de-Roubaix, 50.

DÉCÈS. — Léonie Leroye, 30 ans, bobineuse, rue Descartes, fort Sion, 31 — Marie Vancommelbecque, 2 ans, rue Ste-Elisabeth, 39 — Marie Devicq, 48 ans, ménagère, rue Daguesseau, 14 — Gabrielle Houwen, 19 ans, piquèrre, rue de Fontenoy, 97 — Hermance Prue, 24 ans, propriétaire, rue des Fabricants, 2 — Eugénie Jellard, 50 ans, ménagère, rue Cadeau, 93.

Condition publique
DE LA VILLE DE ROUBAIX

Mouvement de la Semaine du 6 au 13 janvier 1908

	Kilos	
1° Soies	416	
2° Laines peignées	152 885	
3° » »	46 466	
4° » diverses et blousses	3.121	
5° Cotons	40 725	
Total	250.423	

Marché à terme : 99.000 kilos. — Décroissage 10 opérations s/p. — Tirage, 271 opérations. — Conditionnement, 694 opérations s/p.

TOURCOING

UN JEUNE ENFANT QUI SE FRACTURE LA CUISSE

Hier, vers 8 heures ½ du matin, un enfant de six ans de Casteleda, 555 rue de Gand, qui habitent rue de Gand, 653, était monté derrière une voiture appartenant à M. Camille Callewaert, laineur, rue de la Gare. En face le numéro 350 de la rue de Gand, se campait de la bouteille, l'enfant voulut descendre pour la ramasser, mais il perdit l'équilibre et eut la jambe gauche engagée dans les raies de la roue. Aux cris des témoins de l'accident, le conducteur arrêta et releva l'enfant qui fut placé dans le véhicule et reconduit au domicile de ses parents. M. le docteur Delgrange, appelé à donner ses soins au petit blessé, a constaté une fracture du fémur gauche. La guérison sera forcément assez longue.

INCENDIE

Tout à l'extrémité de la rue de Linselles et du territoire de Tourcoing, vers Bondues, se trouvent deux petites maisons à simple rez-de-chaussée et mansarde. L'une de ces maisons est habitée par une septuagénaire, Mme Angèle Juniot, veuve Hoche, et sa fille, séparée de son mari. Un fils est soldat. Hier après-midi les deux femmes s'étaient rendues chez leur voisine, Mme Clémence Dauphin, épouse Verdeyen retraitée, pour y faire une partie de cartes.

Vers 5 heures, Mme Deudricourt était sortie pour donner à manger au chien, ayant le porte de la veuve Juniot ouverte et au moment où elle l'en ressortait, des flammes jaillirent. Ce n'est qu'à six heures 20 que les pompiers, prévenus, se rendirent sur les lieux. Ils n'ont guère pu qu'empêcher la propagation du fléau à la maison voisine. De l'habitation de la veuve Hoche, il ne reste que les murs extérieurs. Au début de l'incendie, des voisines s'offrirent de sauver quelques pièces du mobilier qui furent en grande partie brisées dans le déménagement rapide. Les dégâts s'élèvent à 5000 francs environ. Ils sont couverts par une assurance.

OUTRAGES ET MENACES A AGENT

Dans la nuit de samedi à dimanche, les agents Bossut et Defrasnes, faisant une surveillance au Blanc-Seau, rencontrèrent Henri D... , débardeur, qui dans pris de boisson, voulut leur conversations avec eux. Les agents engagèrent D... à regagner son domicile, mais celui-ci prit mal le conseil et outragea les représentants de l'autorité. Etant arrivé chez lui, il aurait menacé les agents d'un revolver que sa femme lui fit abandonner.

Hier matin l'agent Verkaemst rencontra D... au Pont-de-Neuville, l'appréhenda et le conduisit au poste, aidé des deux collègues qui précédement, avaient eu affaire avec le prévenu.

D... a été interrogé par M. Niédérat, commissaire de police du 3e arrondissement, qui l'a maintenu en état d'arrestation. D... nie avoir menacé les agents de son revolver.

LES POIVROTS

Le brigadier Lorthiois a écroué au violon H. D., 33 ans, laveur, rue des Trois-Pierres, pour ivresse.

AVIS AUX PINSONNEUX

On nous prie d'aviser MM. les présidents des sociétés de pinsonneux qu'une réunion concernant leur jeu se tiendra mercredi prochain 15 janvier, à 8 heures du soir, chez M. Maurel, rue de la Malcense, 116, et qu'ils sont instamment priés d'y assister.

THEATRE MUNICIPAL

La Traviata

Très belle salle hier au Théâtre municipal de la place Leverrier, pour la représentation de la « Traviata », l'un des deux opéras du maître italien Verdi. C'est M. Garoutte, ténor, qui tenait le rôle écrasant de Rodolphe. Nous aimerions à entendre cet artiste dans une autre œuvre avant de le juger. Mlle Lina Frémiet a fort bien personnifié « Violette ». Elle a mis tout le sentiment qu'exige ce rôle et a chanté excellemment.

M. Demay, baryton, a lui aussi, recueilli tous les suffrages dans le rôle de d'Orbel père, et les couplets : « Ne reviendras-tu jamais dans cet asile de paix » ont été enlevés avec âme.

La basse, M. Bruinen, avait un rôle assez affacé dans le « Docteur ». Les autres acteurs ont contribué au succès de la pièce.

Le ballet a été très goûté.

Quant à l'orchestre, placé sous la direction de M. Dupuis, il a merveilleusement détaillé l'admirable partition.

⁂

Le spectacle de dimanche prochain sera annoncé ultérieurement.

Etat-Civil

NAISSANCES. — Raymonde Deleu, rue d'Alsace, 5 — Rachel Nuttin, rue Quitelem, 18.

DÉCÈS. — Appoline Lemaire, 28 ans, rue de l'Eglise, 15 — Sidonie Dolphens, 75 ans, rue du Beau-Laurier, 128 — Léa Vanhoutte, 1 an, rue des Champs, 75 — Henri Herbaux, 60 ans, filateur, rue Cannay, 53.

Sports et Jeux

CONCOURS DE COQS

Lille. — Mercredi 15 janvier, belle partie de coqs de 5 pour 200 francs, paires de plaisir à 20 francs, entre : Le Parc Faidherbe, les Alliés de Lille et les Brasseurs d'Houplines (Belgique), contre Bertouille et Gressier, de St-Amand. Mise au parc à 6 heures ½ précises.

LE NORD
DOUAI

MASNY. — Un sieur Emile Silveri, 19 ans, ouvrier mineur, demeurant à Masny, s'est tiré d'un accident, en leur absence, au domicile des frères Zurru, ouvriers mineurs, demeurant à Masny. Il a dérobé une cinquantaine de francs aux dits frères Zurru. Emile Silveri a été arrêté et écroué à la prison cellulaire de Douai.

VALENCIENNES

LINGE VOLÉ. — La nuit de vendredi à samedi, on a volé, dans un hangar du au fond du jardin de Mlle Henriette Vanherek, 68 ans, blanchisseuse, chemin des Planches huit draps sur vingt-deux qu'elles y avait mis à sécher.

BRUILLE-NOTRE-DAME. — Marie Lanoy, 10 ans, a mis à profit l'absence de la veuve Deloffre, marchande de sable, pour escalader la fenêtre de sa chambre et prendre dans le tiroir du buffet une somme de 3 fr. 60. Le petit Deloffre ayant raconté la chose à sa mère, celle-ci se rendit chez le père de la jeune voleuse, qui le reçut fort mal et alla jusqu'à lui donner un coup de pied. Quand à la fillette elle avoua le vol, mais comme elle avait déjà dépensé 3 fr., elle ne put rendre que les douze sous.

HASNON. — L'association amicale des anciens élèves de l'école de Hasnon a fait deux élèves nécessiteux fréquentant régulièrement l'école une distribution de gilets de laine, caleçons, maillots, bas, galoches pour une somme de 140 francs.

Cette année la société a concouru à la fanfare scolaire, au cercle dramatique et de plusieurs artistes en renom organisé pour le commencement de février une grande soirée dramatique et musicale au profit des écoliers pauvres.

QUIEVRECHAIN. — Un sieur Laplace, désirant se nommer Georges Petit, 34 ans, de Blois, et sa compagne, une femme Corna, en se faisant comme Mlle Juliette Lavoy, tour à tour hortogerie ambulante, ont été arrêtés par la gendarmerie, pour s'être appropriés des montres que diverses personnes leur avait données à réparer : M. Julien Lavoy, cultivateur à Quiévrechain, une montre en or de 200 fr. et une montre en argent de 55 fr.; M. Ottelart, à la Briquette, une montre en argent; Mlle Mara, à Petite-Forêt, trois montres en nickel, etc.

ANZIN. — A la Société de galvanisation, le décapeur Désiré Delcorde, 46 ans, de Condé, vidait une bouteille d'acide, lorsqu'il reçut dans l'œil gauche quelques gouttes du liquide corrosif qui occasionnèrent des brûlures telles que le médecin traitant a réservé son pronostic.

ESCAUTPONT. — Le sieur Alzire Helin, 26 ans, a été arrêté en exécution d'un mandat d'arrêt, décerné par le juge d'instruction de Béthune, pour menées anarchistes.

DUNKERQUE

ACCIDENTS. — M. Benjamin Bertaimont, ouvrier du port, demeurant à Rosendaël, a glissé dans un wagon et est tombé sur le quai du Freycinet. Il a fait de graves blessures au côté droit.

— A bord du N° 49, en construction aux Chantiers de France, M. Isidore Verstraete, aide-forgeron en fer, a eu l'index de la main droite broyé par l'effrayant écrasé par la chute d'un morceau de fer.

DANS L'ARMÉE

Mesures exceptionnelles concernant les classes de Gendarmerie. — Il paraît que les grandes manœuvres nécessitent pas comme elles aux exercices, les ajournés sont tous obligés de faire ensuite leurs deux ans. Les conseils de revision siégeant du 21 août au 4 septembre. Seront seuls exonérés par décisions de nature à tirer des conscrits, soit qu'ils aient accepté des sujets incapables de supporter les fatigues nulisantes pour ne pas les retarder dans leur carrière (d'où de nombreux réformés à l'arrivée sous les drapeaux), soit qu'ils contrarient les intérêts bien-fondés ajournés, comme toujours appelables plus tard pour tout leur service, des jeunes gens qui avaient encore le temps avant l'incorporation de devenir aptes.

Frappé de ce double inconvénient, M. Messimy, rapporteur du budget de la guerre, avait signalé l'intérêt qu'il y aurait à tenir, peu de temps avant l'incorporation, un deuxième conseil de revision chargé d'examiner les ajournés de la session précédente qui se trouvaient en état d'être incorporés.

Le ministre de la guerre, adoptant les propositions du rapporteur du budget, vient de décider que les ajournés au cours de la session ordinaire du conseil de revision pourraient être examinés au cours d'une session spéciale qui se tiendrait du 21 août au 4 septembre. Seront seuls exonérés à cette époque les ajournés qui en auront fait la demande au plus tard le 14 août.

LA BELGIQUE

Un cimetière mérovingien

Bruxelles, 12 janvier.

On vient de découvrir à la Louvière, près de Charleroi, les traces d'un cimetière mérovingien qui date de l'époque franque. On y a trouvé des mobiliers funéraires consistant en framées, en franciques, pointes de javelot, boucles de ceinturon, boutons et petites urnes en poterie noire, 45 tombes ont été fouillées dont 25 avaient un mobilier et dont les autres ne contenaient que des ossements.

Parmi ces tombes, il convient de mentionner trois tombes de femmes, plus intéressantes que les autres, parce qu'elles contiennent généralement quelques perles en verroterie ou en céramique, parfois un anneau, un bracelet, une broche, une agrafe de ceinture, le tout en bronze. Les dessins se trouvant sur un de ces anneaux ont permis de préciser l'époque mérovingienne. On a dû enterrer à cette époque dans ce cimetière, pendant plusieurs années, peut-être plus d'un siècle. Cela ressort de la différence de conservation des squelettes et de la profondeur des tombes. A certains endroits, on trouve même des tombes superposées. Bref on se trouve en présence d'un cimetière franc.

Bulletin colombophile

Les Coordonnées, la Distance

A différentes reprises, des lecteurs nous ont demandé des renseignements sur les coordonnées et sur les distances employées pour le calcul de la vitesse propre ; profitant des travaux publiés sur ces questions par MM. Andrieu, Randaline et Gilot, nous publions ci-dessous une étude qui, nous l'espérons, renseignera succinctement les amateurs sur ces sujets.

Dans une précédente chronique, où nous rappelions comment se faisait antérieurement le classement des pigeons constatés et les progrès réalisés dans cette voie, nous disions : « les coordonnés sont les rapports qui existent entre différents points, par rapport à un autre. Les coordonnées d'un pigeonnier ne changeat pas, quel que soit le point de lâcher ; il suffit, quand on les possède, de connaître les coordonnées des différents points de lâcher, établies par le même système, pour pouvoir calculer rapidemeat la distance qui existe des pigeonniers ou ont effectués les lâchers, au point d'arrivée, qui est le colombier de l'amateur. Ce système repose sur la propriété des triangles-rectangles, il est très délicat et il doit être établi par des spécialistes ou gens de métier : géomètres-arpenteurs, mètres ; nous avons pu, dans une prochaine chronique, d'expliquer à nos lecteurs comment on trouve les coordonnées et comment on calcule les distances.

C'est en Belgique, où le sport colombophile est extrêmement populaire, que des spécialistes ont commencé à appliquer les observations scientifiques au perfectionnement du calcul de la distance, à voi d'oiseau, et c'est M. Andries qui, le premier, établit un système de lâcher et pratique pour calculer les lâcher. Comme les autres systèmes qui ont suivi, tant en Belgique qu'en France, sont basés sur ce premier travail, tout en tendant à le perfectionner, nous étudierons donc les principes du système Andries, qui sert toujours au classement dans bien des sociétés.

Le système Andries qui, le premier, a permis de calculer les distances hectométriques d'abord, décamétriques ensuite, est basé sur la longitude et la latitude des deux points gare de lâcher et colombier, par rapport à deux lignes perpendiculaires. Rappelons que la longitude d'un point est la distance en degrés, minutes et secondes, qui sépare ce point du méridien, la latitude est la distance de ce point à l'équateur ; le méridien de Paris est une ligne imaginaire, passant par l'Observatoire de Paris et par les deux pôles du globe terrestre, le méridien de Bruxelles et celui de Greenwich sont les lignes passant par les Observatoires de ces villes et par les pôles, l'équateur est une ligne à égale distance des deux pôles. Rappelons, en outre, que le théorème de géométrie plane, qu'on a appelé quelquefois le théorème de Pythagore, démontre que le carré de l'hypoténuse est égal aux carrés des deux autres côtés, un triangle rectangle est un triangle qui a un angle droit, et l'hypothénuse est le côté du triangle rectangle opposé à l'angle droit.

Ceci posé cherchons les coordonnées d'un point et calculons sa distance pour en faire comprendre la suite.

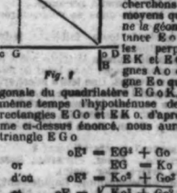

Fig. 1

Soit deux lignes A B et C D perpendiculaires en B, prenons en point quelconque E et cherchons par les moyens que nous donne la géométrie la distance E o. Abaissons les perpendiculaires B K et E G sur les lignes A B et C D, la ligne E o qui est la diagonale du quadrilatère E G o K, devient en même temps l'hypothénuse des triangles rectangles E G o et E K o. d'après le théorème ci-dessus énoncé, nous aurons dans le triangle E G o

$$oE^2 = EG^2 + Go$$

$$EG = Ko$$

$$d'où \quad oE^2 = Ko^2 + Go^2$$

$$et \quad oE = \sqrt{Ko^2 + Go^2}$$

La ligne o G est l'abcisse et la ligne o K l'ordonnée des coordonnées de E, le point O est appelé l'origine, l'ensemble des lignes de la figure 1 forme les coordonnées rectilignes du point E.

Si, sur une carte, nous avions près que la ligne A B un méridien, la distance K o nous donnerait le longitude et si la ligne C D était l'équateur, la ligne G o nous donnerait la latitude du point E. Sur une carte, il serait facile de mesurer la distance de E au méridien et à l'équateur, grâce aux graduations en degrés et fractions de degrés qui s'y trouvent indiquées.

Si, par exemple, sur la carte, nous trouvions E G = 10 et K o = 15, cela nous donnerait les coordonnées E = 10 Ouest + 15 Nord ou par abréviation E = 10 o + 15 N. La distance E o, par le théorème précédent, se trouverait comme suit :

$$oE^2 = Ko^2 + Go^2 \text{ remplaçant par leurs valeurs, nous aurons}$$

$$oE^2 = 10 \times 10 + 15 \times 15$$

$$= 100 + 225 = 325$$

$$\text{et} \quad oE = \sqrt{325} = 18 \text{ à 1 unité près.}$$

(A suivre). E. CAILLE.

BULLETIN ORPHÉONIQUE

Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais

Le concours international de solistes individuels à Lille les 19 et 20 avril 1908

Le concours international de solistes individuels organisé par la Fédération, sous le patronage de la municipalité de Lille, et qui aura lieu dans cette ville, promet d'obtenir un grand succès.

De toutes parts des demandes de renseignements parviennent à M. Richart, président à Lens, lequel, sous quelques jours, fera parvenir le règlement et la feuille d'adhésion nécessaire aux solistes qui ont joint à leur lettre un timbre de dix centimes.

Par décision du 10 janvier, la Compagnie du chemin de fer a accordé la réduction de demi-prix aux solistes, aux accompagnateurs et aux membres des sociétés fédérées qui voudront suivre les épreuves.

Rappelons que le jury sera présidé, celui des instruments à vent par M. Gabriel Parès, chef de la Musique de la Garde Républicaine, et celui des chanteurs, chanteuse et instrumentiste à cordes par M. Alexandre Georges, compositeur de musique à Paris.

FINANCES

REVUE HEBDOMADAIRE

Paris, 11 janvier 1908.

La fermeté n'a pas cessé de régner cette semaine, mais les affaires ont été sensiblement nulles. Notre Rente se retrouve à 95.40, tandis que la plupart des Fonds Etrangers, notamment les Russe, finissent en nouveau progrès. Hausses marquées des Sociétés de Crédit. Le Crédit Lyonnais progresse à 1180, le Crédit Foncier à 675, coupon détaché, et le Comptoir National d'Escompte à 666. La Société Générale reste à 663. Ex-coupon de 15 fr 54, la Banque Générale Mexicaine à pas à 419 ; les dividendes de cette Compagnie, qui occupe une situation prépondérante au Mexique, sont en progression constante.

Au compartiment officiel, les obligations de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine sont recherchées à 448 ; les prêts efficaces sont gagés en première hypothèque et ne peuvent dépasser 50 % de la valeur estimative du gage. Reprise du Bec Auer à 670.

Les obligations Forces Motrices de la Haute-Durance sont demandées à 490, représentant un placement de 5.10 %, pouvant d'un jugé bénéficier sérieux. On négocie à 119 l'action Maisons et Pavillons Economiques. Affaires suivies en obligations du Brésil à 304, l'obligation 5 % du Port de Para progresse à 447.

Les Mines de Barytes Françaises sont sans changement. La situation de cette société est satisfaisante et le côté industriel prend une tournure intéressante.

La Société des Pétroles Colombia, dont les actions sont négociables le 11, se recommande par son patronage. Elle possède, en Roumanie, des terrains pétrolifères en pleine exploitation et vient d'acquérir l'importante raffinerie de Ploesti.

Les actionnaires des Manufactures Françaises de France, sont convoqués le 28 janvier, en assemblée extraordinaire. Etant donné l'intérêt exceptionnel des résolutions à prendre, il convient que tous les actionnaires y assistent ou s'y fassent représenter.

A la Banque Deschamps et de Biagoni, rue Laffitte, les demandes à 185 fr. des actions des Houillères de Saint-Micaud ont été très actives cette semaine, étant donné que l'exploitation vient, depuis quelques jours, de prendre une extension considérable.

Bonne tenue des Chemins Français. Les obligations à 3 % P.-L.-M. (janvier-juillet), généralement à 425 ; celles à 1/2 % (mai-novembre), à 395.

Tablettes d'un Spectateur, 5, r. d'Amboise, Paris.

LA HERNIE
et les Déplacements des Organes

Grâce à
la Méthode « CLAVERIE » de Paris
plus de 950.000 blessés
ont été soulagés

Il n'est pas besoin de redire la réputation universellement acquise par M. A. Claverie, le grand Spécialiste de Paris, dont la méthode vraiment humanitaire a, selon de récentes statistiques, rendu plus de 950.000 blessés à la santé, au travail, à la vie.

Son Appareil Pneumatique, Imperméable et sans Ressort, considéré à juste titre par tout le Corps médical comme le plus perfection même de l'appareil herniaire, est le seul vraiment sérieux et vraiment scientifique.

Puissant et souple, invisible, imperceptible et imperméable, il permet les exercices et les sports les plus violents, et procure des soulagements et une guérison immédiat.

Souvent imités, jamais égalés, les appareils CLAVERIE restent sans contredit sans rival au monde.

Aussi nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lecteurs et à nos lectrices la présence dans notre contrée du renommé Spécialiste, qui fera lui-même l'application de cet appareil incomparable d'après chaque cas qui lui sera soumis et en prodiguant les bons conseils de sa haute expérience professionnelle

M CLAVERIE recevra de 9 h. à 5 h. à :

ROUBAIX, Mardi 14 Janvier, Hôtel Ferraille.

LILLE, Mercredi 15, Jeudi 16, et Vendredi 17 Janvier, Hôtel de l'Europe (32, Rue Basse).

DENAIN, Samedi 18 Janvier, Hôtel de l'Europe.

DOUAI, Dimanche 19, Buffet Hôtel de la Gare.

VALENCIENNES, Lundi 20, Hôtel du Commerce.

CEINTURES VENTRIÈRES CLAVERIE
pour la Guérison des Déplacements des organes chez la Femme 3696

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

ERRATUM

Dans notre compte rendu d'hier, une coquille a transformé le nom d'un changeur poursuivi et condamné en correctionnelle. Bauts en celui d'un de ses confrères, qui n'est nullement dans ce cas et que nous ne connaissons pas pour ne pas attirer davantage l'attention sur une ressemblance de noms qui a déjà créé semblable confusion.

Nous tenons à faire cette rectification avant même que l'intéressé sans doute, s'en soit aperçu : nous ne voulons laisser prêter à aucune confusion, même au cas où il ne s'en apercevrait jamais.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Audience du 11 janvier
Suite
2e affaire

Vols qualifiés et complicité

Les décisions sont closes à 6 heures 30. 19 questions sont posées au jury, qui se retire dans la salle des délibérations.

A 9 heures 45 seulement, le jury rentre, avec un verdict affirmatif pour cinq des inculpés et un verdict négatif pour les cinq autres.

En conséquence, la cour acquitte Evariste Molle, Narcisse Masciet, Jules Dumazières, Eugène Martin, Philippe Quirk.

Déclare et Louis Dupuis sont coupables.

A un an de prison, Hippolyte Masciet, Louis Dupuis, Emile Mayolle, sont condamnés chacun à huit mois de prison. Il est 9 heures 5 quand la décidence a pris fin.

3e affaire

VIOL

Pendant ce temps-là, la cour jugeait à huis-clos par soustraction, un sieur Alphonse-Joseph Hennebeq, né à Prémesques, le 2 août 1875, ouvrier gantier, demeurant à Lille, et Marie-Louise, âgée de 5 ans, ouvrier mineur, demeurant à Loos, inculpé de viol.

La cour a condamné Declercq à six ans de réclusion.

La session est close.

Pour les
TEMPS FROIDS ET HUMIDES
ne consommez d'autre apéritif que le
BANYULS-TRILLES
soigneusement préparé avec un vieux et excellent vin par et le meilleur quinquina et vous en ressentirez les effets toujours bienfaisants.

C'EST L'APÉRITIF D'HIVER
par excellence
recommandé par le corps médical aux Hommes, Dames et Enfants.
Refuser la contrefaçon et la bouteille de porte pas l'étiquette.
BANYULS-TRILLES

PETITE CORRESPONDANCE

Armée et Marine

M. D. — Votre fils n'est engagé en vertu de la nouvelle loi ; il devra accomplir les trois années de son engagement.

P. C. — En principe, le jeune homme inscrit sur les tableaux de recrutement et ayant terminé ses études ou indemnisé pouvait bénéficier du service d'un jeune homme, qui occupe une situation prépondérante au Mexique, sont en progression constante.

Au compartiment officiel, les obligations de la Banque Hypothécaire Franco-Argentine sont recherchées à 448 ; les prêts efficaces sont gagés en première hypothèque et ne peuvent dépasser 50 % de la valeur estimative du gage. Reprise du Bec Auer à 670.

Les obligations Forces Motrices de la Haute-Durance sont demandées à 490, représentant un placement de 5.10 %, pouvant d'un jugé bénéficier sérieux. On négocie à 119 l'action Maisons et Pavillons Economiques. Affaires suivies en obligations du Brésil à 304, l'obligation 5 % du Port de Para progresse à 447.

Les Mines de Barytes Françaises sont sans changement. La situation de cette société est satisfaisante et le côté industriel prend une tournure intéressante.

La Société des Pétroles Colombia, dont les actions sont négociables le 11, se recommande par son patronage. Elle possède, en Roumanie, des terrains pétrolifères